

nwmo

NUCLEAR WASTE
MANAGEMENT
ORGANIZATION

SOCIÉTÉ DE GESTION
DES DÉCHETS
NUCLÉAIRES

Les options

et leurs

La gestion future du
combustible nucléaire
irradié du Canada

implications

Résumé

Les options et leurs implications est le deuxième document de discussion de la SGDN et sa publication représente une étape importante de l'étude d'une durée de trois ans (2002-2005) réalisée dans le but de recommander au gouvernement canadien une méthode de gestion à long terme du combustible nucléaire irradié au Canada.

Le rapport commence par une étude des valeurs et priorités des Canadiens et décrit la façon dont la SGDN a utilisé ces facteurs pour établir le cadre d'une évaluation comparative des méthodes de gestion.

Le combustible nucléaire irradié est essentiellement un sous-produit de la production d'électricité d'origine nucléaire. De petites quantités sont le résultat de recherches et de la production d'isotopes pour la médecine. L'Ontario, qui compte 20 réacteurs répartis entre trois centrales nucléaires, est le principal producteur d'énergie électrique nucléaire au Canada. Le Nouveau-Brunswick et le Québec ont chacun un réacteur servant à la production d'électricité. La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) s'assure que tout le combustible nucléaire irradié au Canada est dûment comptabilisé et entreposé de façon sécuritaire sur les sites des réacteurs où il est produit. Cependant, cette forme d'entreposage a été conçue comme une solution provisoire, en attendant le développement d'une méthode de gestion à plus long terme.

Pendant des décennies, les Canadiens ont utilisé l'énergie nucléaire à leur profit. Il est de notre responsabilité de regarder au-delà du temps présent en ce qui concerne la gestion du combustible nucléaire irradié qui a été produit. Comme le font plusieurs pays, le Canada recherche maintenant une méthode acceptable de gestion à long terme du combustible irradié.

Le gouvernement du Canada a adopté une loi en 2002 qui établissait le cadre pour un processus décisionnel. En vertu de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*, le gouvernement obligeait les propriétaires de ces déchets à mettre sur pied une organisation qui étudierait les options et recommanderait une méthode de gestion à long terme. La Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN), mise sur pied en vertu de cette loi, doit étudier trois méthodes principales; l'évacuation dans des couches géologiques profondes dans le Bouclier canadien; le stockage centralisé, en surface ou souterrain; et le stockage à l'emplacement des réacteurs nucléaires. Elle peut aussi étudier d'autres méthodes. Le rapport de cette étude doit être présenté au ministre des Ressources naturelles du Canada au plus tard le 15 novembre 2005.

La SGDN s'est engagée à trouver la meilleure méthode en utilisant une démarche de collaboration. À cette fin, notre étude recherche des contributions et conseils en provenance du public et d'experts tout au long du processus. Dans chaque rapport d'étape importante, la SGDN décrit ce que lui ont dit le public et les experts et la position où elle en est arrivée et sollicite des commentaires et d'autres orientations de la part des citoyens canadiens.

Les options et leurs implications poursuit le dialogue amorcé avec "conversations avec les Canadiens" et la publication en novembre 2003 de notre premier document de discussion, *Posons-nous les bonnes questions?* Dans ce premier document de discussion, nous demandions aux Canadiens s'ils croyaient que nous avions bien cerné les questions clés à poser et auxquelles trouver des réponses dans notre analyse et étude des différentes méthodes potentielles de gestion à long terme du combustible nucléaire irradié.

Au cours de la dernière année, nous avons créé la base à partir de laquelle nous pourrions examiner et comparer les points forts et les limites des différentes méthodes de gestion. Nous avons accompli cela en entretenant un dialogue avec des experts et avec le public, et en poursuivant nos efforts pour mettre à profit l'expertise scientifique et technique disponible au Canada et à l'étranger.

Dans la partie 1 de *Les options et leurs implications*, nous faisons rapport sur l'orientation que nous ont apportée jusqu'à présent nos activités d'engagement et de recherches.

Comprendre les valeurs canadiennes. Dès le départ, nous étions conscients que l'étude de la SGDN devait être axée sur les valeurs des Canadiens. Dans notre premier document de discussion, nous avons présenté dix questions clés qui reflétaient les préoccupations, priorités et, implicitement, les valeurs des Canadiens, telles qu'elles nous étaient exprimées dans nos premières conversations avec eux. Dans le but d'avoir une connaissance plus approfondie des valeurs des citoyens, et pour les identifier de façon explicite, la SGDN a lancé trois activités fondamentales:

- Un Dialogue national avec les citoyens, pour chercher à mieux connaître les valeurs des Canadiens par le moyen d'un projet de recherche en collaboration avec les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRPP). Ce Dialogue a réuni 462 Canadiens, de toutes origines, sans liens entre eux et représentatifs du grand public. Au cours de séances d'une journée, les participants discutaient de six valeurs fondamentales qui devaient être prises en compte dans la gestion du combustible nucléaire irradié.

- Un premier dialogue avec les peuples autochtones nous a permis d'identifier les principes inhérents au savoir traditionnel autochtone. Nous devons respecter l'accent qu'ils mettent sur une planification à très long terme.
- Notre Table ronde sur l'éthique a établi un "Cadre éthique et social" pour orienter l'étude et aider à faire l'évaluation des méthodes de gestion. La Table ronde nous invite à toujours tenir comptes des considérations éthiques.

Lorsque l'on considère les commentaires des Canadiens, on voit que, si nous partageons certaines valeurs et objectifs qui doivent être pris en compte dans l'étude de la SGDN, nous avons aussi des divergences sur d'autres aspects de la question. Au cours du dialogue, nous avons senti que l'évaluation des méthodes de gestion exigera que l'on prenne des décisions difficiles concernant les priorités et les conditions dans lesquelles des compromis entre les objectifs seraient appropriés.

Toutes ces contributions sur les valeurs et considérations éthiques des Canadiens forment l'assise de notre étude visant à évaluer les méthodes de gestion.

Rapport sur les réactions à nos premières démarches. Nous avons reçu de précieux commentaires et conseils suite à la publication de *Posons-nous les bonnes questions?* Ils étaient issus de présentations sur notre site Internet, de recherches sur l'opinion publique, de dialogues de personne à personne et d'ateliers. De façon globale, les gens nous ont dit que les dix questions proposées dans notre premier document de discussion cernaient bien les principaux enjeux et considérations qu'il fallait aborder dans notre étude.

En même temps, les gens nous ont dit qu'il

fallait pousser l'étude plus loin avant de compléter l'évaluation des méthodes de gestion. Notamment, ils nous ont demandé de poursuivre l'analyse des questions suivantes:

- Une description plus précise de la nature des risques que présente le combustible nucléaire irradié pour la santé et l'environnement;
- Une description plus précise des risques que présente le transport du combustible nucléaire irradié;
- Une clarification de ce qu'impliquent "acceptabilité sociale" et "confiance du public";
- Une appréciation de la façon dont l'évaluation sera affectée par le volume de combustible nucléaire irradié qui devra être géré;
- Les occasions qui pourraient se présenter de réutiliser ou retraiter le combustible nucléaire irradié; et
- Les milieux géologiques, autres que ceux mentionnés dans la Loi sur les déchets de combustible nucléaire, qui pourraient être utilisés.

Rapport sur les méthodes techniques. Dans *Posons-nous les bonnes questions?*, nous avons identifié 14 méthodes potentielles de gestion du combustible nucléaire irradié. En général, les Canadiens étaient d'accord que nous devrions concentrer notre attention sur les trois méthodes prescrites dans la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*. Cela étant dit, plusieurs méthodes ont été soulevées qui mériteraient plus de recherche ou le maintien d'une "veille technologique". Sous ce

rapport, la séparation et la transmutation constituent une méthode technique particulièrement intéressante aux yeux des Canadiens, vu qu'elle représente une possibilité de réutiliser le combustible nucléaire irradié ou d'en réduire les dangers.

Dans la Partie 2 de *Les options et leurs implications*, nous donnons des descriptions plus complètes des méthodes sur lesquelles nous allons maintenant concentrer notre étude. Pour poursuivre notre dialogue avec les Canadiens, nous décrivons comment le cadre d'évaluation des méthodes a évolué depuis la publication de notre premier document de discussion. Enfin, nous présentons une démonstration pratique de l'application de ce cadre dans une évaluation préliminaire des méthodes de gestion.

Au début de 2004, la SGDN a réuni un groupe multidisciplinaire pour former une équipe d'évaluation ayant pour tâche de: 1) traduire les dix questions du premier document de discussion en un cadre d'évaluation, en tenant compte des commentaires du public et des experts sur ces questions; et 2) de faire une évaluation préliminaire de ces différentes méthodes.

Nous avons demandé à l'équipe de rechercher et de choisir une méthodologie qui permettrait d'intégrer systématiquement les dimensions sociales et éthiques aux considérations techniques, économiques, financières et environnementales. Enfin, nous avons demandé à l'équipe de produire un rapport décrivant de façon claire sa réflexion à mesure que les membres de l'équipe discutaient et débattaient de la question. De cette façon, nous pouvons partager ouvertement avec les Canadiens la gamme de facteurs – y compris les problèmes – examinés au cours de l'évaluation.

Figure E-1 Résultats préliminaires de l'équipe d'évaluation

Points forts et limites des méthodes proposées

En résumé, l'équipe d'évaluation a constaté que chacune des méthodes prescrites dans la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire* avait ses points forts et ses limites. Aucune d'entre elles ne répond de manière parfaite aux valeurs et aux objectifs des Canadiens.

Nous présentons ici, dans les mots mêmes que l'équipe d'évaluation a utilisés, les avantages et les inconvénients qui ont été identifiés dans son évaluation:

Entreposage à l'emplacement des réacteurs

Avantages : Le combustible nucléaire irradié n'aurait pas à être transporté, étant entreposé à proximité des installations qui le produisent. Comme chacun des sites compte déjà des installations nucléaires, la solution peut prendre appui sur la connaissance du domaine que possèdent déjà les personnes sur place et au sein des collectivités avoisinantes. Les membres de ces collectivités ont apprivoisé la présence d'installations nucléaires, y compris celle d'installations de stockage du combustible irradié. Il devrait en outre être plus facile de contrôler la performance des installations et de les adapter en fonction des conditions régnantes, du fait de la maîtrise existante du savoir scientifique et de la technologie nécessaires.

Inconvénients : Le principal inconvénient, que la solution partage avec l'entreposage centralisé, tient à la nécessité d'assurer la pérennité des contrôles administratifs, des opérations et du financement nécessaire pendant les milliers d'années au cours desquelles le combustible irradié restera dangereux. Contrairement à l'entreposage centralisé, la solution exige d'assurer la gestion des déchets sur de multiples sites, sur chacun desquels la production d'électricité a préséance sur la gestion à long terme du combustible irradié. Les sites en question ont été sélectionnés parce qu'ils possédaient les caractéristiques voulues pour accueillir des réacteurs nucléaires et non des installations de stockage de très longue durée du combustible irradié. Le combustible irradié continuera d'être dangereux pendant de nombreuses années après la fermeture prévue et l'abandon ultime des sites de réacteurs nucléaires. La solution exigerait aussi d'assurer la gestion à très long terme du combustible irradié sur nombre de sites situés à proximité d'importants plans d'eau. Ce facteur augmente la gravité des

risques liés à la sécurité, à la protection de l'environnement et à la sûreté et accroît de beaucoup l'incertitude, compte tenu des possibilités de changement du cadre institutionnel et de la structure de gouvernance et de la probabilité de catastrophes naturelles et d'incidents causés par l'homme sur un horizon temporel aussi éloigné.

Entreposage centralisé

Avantages : L'entreposage centralisé, en surface ou souterrain, permettrait de sélectionner un site destiné uniquement à la gestion du combustible irradié et de faire participer la population au processus de sélection. Il s'agit de deux avantages marqués par rapport à l'entreposage sur place (lesquels avantages s'appliquent aussi à la sélection du site d'implantation d'un DFGP). Les installations pourraient donc être implantées sur un site de réacteur existant, si cela convient, ou sur un autre site si cela se révélait plus avantageux. Par ailleurs, le stockage souterrain permettrait probablement d'atténuer certains risques liés à la sécurité. Comme dans le cas du stockage sur place, on maîtrise déjà le savoir scientifique et la technologie nécessaires.

Inconvénients : Comme l'entreposage sur place, la solution exige d'assurer la pérennité des contrôles administratifs, des opérations et du financement nécessaire pendant des milliers d'années. Elle nécessiterait aussi la sélection et la caractérisation d'un site, opérations qui risqueraient de soulever diverses difficultés du fait de la participation de la population au processus. Il faudrait enfin assurer le transport du combustible irradié vers le site, lequel transport occasionnerait des frais et poserait des risques.

Dépôt en couches géologiques profondes

Avantages : L'évacuation en couches géologiques profondes se solderait par la mise en place permanente du combustible irradié, ce qui permettrait de réduire ou même d'éliminer le besoin d'assurer la pérennité de la surveillance institutionnelle, des opérations et du financement. En conséquence, une fois le combustible en place et le dépôt fermé, il ne serait plus nécessaire d'affecter des ressources financières et autres à sa gestion à long terme, bien qu'il puisse se révéler nécessaire de prendre d'autres mesures. Le choix du site pourrait se faire avec la participation de la population. Les caractéristiques géologiques, hydrologiques et générales du site et les barrières artificielles, telles que les conteneurs à vie longue et les zones tampons les entourant, permettraient d'isoler le combustible irradié de l'environnement accessible pendant les très longues périodes où il continue de présenter un danger. L'enfouissement en profondeur permettrait aussi de réduire les risques pour la sécurité, aussi bien avant qu'après la fermeture.

Inconvénients : Compte tenu des milliers d'années pendant lesquelles elle serait en fonction, il est impossible de démontrer scientifiquement qu'une telle installation serait efficace. Les assurances à cet égard fournies aux organismes réglementaires et aux organisations et citoyens intéressés prennent appui sur des études scientifiques poussées, la modélisation et l'informatique. Il serait plus difficile d'assurer la surveillance une fois le combustible irradié mis en place sous terre et après le scellement et la fermeture du site. L'adaptabilité, la flexibilité et la possibilité de prendre des mesures correctives s'en trouveraient alors réduites, la reprise du combustible, par exemple, devenant beaucoup plus difficile, coûteuse et risquée. Comme le choix de l'emplacement doit tenir compte des caractéristiques géologiques intrinsèques de la roche hôte, les options possibles pourraient s'en trouver limitées par rapport aux deux autres solutions. Comme dans le cas de l'entreposage centralisé, la participation de la population au choix du site risquerait de soulever des difficultés et il faudrait assurer le transport du combustible irradié vers le site.

Le travail de l'équipe d'évaluation a apporté deux éléments très importants à notre étude.

Tout d'abord, l'équipe a donné une description préliminaire des points forts et des limites des méthodes de gestion, pour la considération des Canadiens dans leur dialogue sur la question. En nous permettant d'approfondir certaines des caractéristiques qui distinguent les options, elle a établi le contexte pour une discussion de fond avec les Canadiens sur la façon de considérer les coûts et avantages relatifs des différentes méthodes de gestion.

Deuxièmement, de par la démarche ouverte et inclusive que l'équipe a adoptée, elle a permis de mettre en lumière certains des choix difficiles et compromis auxquels on fait face dans l'évaluation des méthodes.

Les principaux éléments résultant du travail de l'équipe d'évaluation sont présentés à la Figure E-1.

Dans la Partie 3 de *Les options et leurs implications* nous faisons le point sur ce que nous avons appris jusqu'à maintenant et nous traçons la voie pour l'étape suivante de notre étude.

Un cadre réceptif. Réagissant aux orientations indiquées par le public et les experts, ainsi qu'au travail accompli par l'équipe d'évaluation, nous avons élaboré un cadre d'évaluation pour servir de guide à la SGDN dans la prochaine étape de son travail. Ce cadre servira de fondement à l'évaluation des méthodes de gestion et de point de départ pour explorer

des possibilités et préparer des plans de mise en oeuvre. *Le cadre est résumé à la Tableau E-2.*

Les paramètres de la méthode de gestion privilégiée commencent à prendre forme grâce à notre dialogue avec les Canadiens. Les Canadiens veulent que soit élaboré une stratégie ou un plan à long terme, mais ils veulent aussi que des actions soient prises immédiatement pour amorcer ce plan. Ceci sera fait de manière à laisser aux générations futures la latitude de prendre des décisions conformes à leurs propres valeurs et priorités. La méthode privilégiée devra être adaptable, permettant de tirer parti de connaissances nouvelles à mesure qu'elles voient le jour. La meilleure façon d'atteindre ce but sera d'adopter une méthode progressive, où les décisions sont prises par étapes successives. Enfin, la méthode privilégiée nécessitera un système robuste de gouvernance et des mesures pour assurer que les citoyens comprennent les enjeux, sont tenus au courant et ont leur mot à dire dans la prise de décision.

Activités à venir de la SGDN. Au cours des mois qui viennent, le travail de la SGDN abordera plusieurs sujets. Tout d'abord, nous continuerons à élaborer les caractéristiques spécifiques de chacune des méthodes de gestion à l'étude. Ceci comprendra des analyses sur les aspects économiques et financiers de chacune des méthodes et sur les régions économiques où pourraient être mises en oeuvre les différentes méthodes. Nous porterons attention à la question du genre et du volume des déchets et à l'opportunité de recycler. Nous examinerons plus en profondeur les questions reliées aux risques associés au transfert du combustible nucléaire irradié dans le cas de chacune des options et aux obligations reliées à un système international de non-prolifération des armes nucléaires.

Critères préliminaires d'une méthode de gestion privilégiée

- Adaptabilité
- Prise de décision progressive
- Système de gouvernance robuste
- Occasions d'engagement des citoyens

Tableau E-2 Que faut-il prendre en considération? Élaboration d'un cadre d'évaluation

	Un fondement de valeurs et principes éthiques des citoyens (*)
Valeurs des citoyens	<p>Se sentir en sécurité Une exigence fondamentale. Avant tout, il faut protéger la santé humaine et l'environnement de tous les dangers, aujourd'hui et pour toujours.</p> <p>Responsabilité Nous devons prendre nos responsabilités envers nous-mêmes et envers les générations à venir et chercher des solutions aux problèmes que nous avons créés.</p> <p>Adaptabilité Nous devons incorporer la capacité de tenir compte de nouvelles connaissances.</p> <p>Intendance Il est de notre devoir d'utiliser les ressources avec soin, afin de transmettre un héritage sain aux générations futures.</p> <p>Obligation de rendre compte et transparence Faire renaître la confiance. Les gouvernements sont ultimement responsables du bien public en ce qui concerne la sûreté et la sécurité, mais ils doivent obtenir la participation des citoyens, des experts et des intervenants à la prise de décision. Il faut respecter tout le monde.</p> <p>Connaissances Nous devons continuer à investir dans les moyens d'informer les citoyens et d'accroître les connaissances requises par un processus décisionnel dans l'immédiat et dans le futur.</p> <p>Concertation Les décisions les plus judicieuses reflètent une large consultation et des points de vue divers; nous avons tous un rôle à jouer et voulons avoir droit au chapitre.</p>
Principes éthiques	<p>Respect pour la vie incluant la volonté de réduire au minimum les torts causés aux êtres humains et aux autres créatures sensibles</p> <p>Respect pour les générations futures d'être humains et d'autres espèces de la biosphère dans son entier</p> <p>Respect pour les peuples et les cultures</p> <p>Justice entre les groupes, les régions et les générations</p> <p>Équité pour quiconque est touché, en particulier les minorités et les groupes marginalisés</p> <p>Sensibilité aux différences dans les valeurs et les interprétations formulées par les personnes et les groupes dans le cadre des discussions</p>
	(*) Tiré du Dialogue national, de la Table ronde sur l'éthique et du Savoir Traditionnel des Autochtones.

Objectifs ou critères spécifiques	
	À partir des dix questions posées aux canadiens et du fondement des valeurs et principes d'éthique exprimés par les citoyens, huit critères spécifiques ont été définis pour encadrer notre travail.
Équité	Respecter l'équité. La méthode choisie doit résulter en une répartition équitable des coûts, bénéfices, risques et responsabilités, dès à présent et dans le futur. L'équité signifie aussi qu'il faut permettre la participation des citoyens à la prise de décisions importantes, en favorisant un débat public très ouvert au cours des différentes étapes de la prise de décision et de la mise en oeuvre.
Santé et sécurité de la population	Protéger la santé publique. Elle ne doit pas être mise en danger dû au fait que des personnes pourraient être exposées aux substances radioactives et autres matières dangereuses. Le public doit aussi être protégé contre les risques de mort ou de blessure résultant d'accidents lors du transport du combustible nucléaire irradié ou autres opérations reliées à la méthode de gestion.
Santé et sécurité des travailleurs	Protéger la santé et la sécurité des travailleurs. Les activités de construction, d'excavation et autres reliées à la gestion du combustible nucléaire irradié peuvent présenter des dangers. La méthode choisie ne doit pas créer des risques indus ou importants pour les travailleurs qui seront employés à sa mise en oeuvre.
Bien-être des collectivités	Assurer le bien-être des collectivités. Les implications du bien-être de toutes les collectivités ayant un intérêt commun (ce qui inclut la collectivité hôte, les collectivités avoisinantes et le long du corridor de transport) doivent être prises en compte dans la sélection d'une méthode de gestion et de l'infrastructure qui l'accompagne et dans leur mise en oeuvre. Il faut considérer un vaste éventail d'aspects, y compris l'activité économique, la perturbation de l'environnement et le tissu social et culturel.

Objectifs ou critères spécifiques (continuer)	
Sécurité	Assurer la sécurité des installations, des substances nucléaires et de l'infrastructure. La méthode de gestion choisie doit assurer la sécurité des substances nucléaires et des installations. Par exemple, les substances dangereuses doivent être protégées de menaces de vol, de terrorisme ou de faits de guerre, et ce pendant une très longue période.
Intégrité de l'environnement	Préserver l'intégrité de l'environnement. La méthode de gestion choisie doit assurer le maintien de l'intégrité environnementale à long terme. Il faut tenir compte du risque de dommages localisés ou sur une grande échelle à l'écosystème ou d'une altération des caractéristiques environnementales résultant d'une relâche chronique ou anormale de contaminants radioactifs ou non radioactifs. Il faut tenir compte aussi des contraintes et dommages à l'environnement reliés aux nouvelles infrastructures (telles que les routes et les installations) et aux opérations (p. ex., le transport).
Viabilité économique	Concevoir et mettre en oeuvre une méthode de gestion qui assure la viabilité économique du système de gestion des déchets tout en contribuant à l'essor de l'économie locale. La viabilité économique a trait à la nécessité de s'assurer que des ressources économiques adéquates seront disponibles, dans l'immédiat comme dans le futur, pour absorber les coûts de la méthode choisie. Les coûts doivent être raisonnables. On doit avoir une ferme assurance qu'il n'y aura pas un manque de ressources économiques qui pourraient compromettre la continuité des opérations reliées à la méthode choisie.
Adaptabilité	Maintenir une capacité d'adaptation au fil du temps en fonctions de nouvelles connaissances et conditions. La méthode de gestion choisie doit pouvoir être modifiée pour l'adapter à des circonstances nouvelles ou imprévues. Elle doit être suffisamment flexible pour que les générations futures puissent changer les décisions et elle ne doit pas leur imposer un fardeau ou des obligations qui les contraindraient. La méthode doit pouvoir fonctionner de façon satisfaisante s'il survient des imprévus.
	Une analyse plus poussée des nombreux facteurs qui ont une influence sur chacun de ces critères est présentée dans la partie 2 de <i>Les options et leurs implications</i> .

Nous analyserons aussi les milieux géologiques qui pourraient recevoir une installation d'évacuation en profondeur ou de stockage centralisé qui soit sûre et sécuritaire. Bien que nous ayons à examiner l'option d'une évacuation en couches géologiques profondes dans le Bouclier canadien, nous sommes conscients qu'au cours des dernières années d'autres milieux géologiques ont été examinés et sont envisagés dans d'autres pays.

En deuxième lieu, nous entreprendrons d'élaborer des plans pour la mise en oeuvre des méthodes de gestion. Ils comprendront des mécanismes pour permettre la poursuite des processus d'implication sociale, des systèmes de gérance et de surveillance, d'encadrement institutionnel, y compris des ressources humaines et des principes qui régissent la sélection d'un site.

Une fois que nous aurons complété ce travail et que nous aurons consulté et reçu des commentaires sur les options et leurs implications, nous commencerons à rédiger nos recommandations préliminaires. Nous prévoyons présenter ces recommandations dans un rapport d'étude préliminaire au début de 2005, après quoi nous solliciterons encore des commentaires et orientations de la part des Canadiens avant de formuler nos recommandations finales.

Nous invitons tous les Canadiens intéressés à participer à la poursuite de notre étude et à la formulation de recommandations.

Engager la participation des Canadiens. Avec la publication de ce document de discussion, nous concentrons notre dialogue avec les Canadiens sur les nombreux éléments à considérer dans l'évaluation des options de gestion, si nous voulons bien comprendre les choix.

Nous continuons de solliciter des conseils de la part du public et des experts pendant la poursuite de notre évaluation des méthodes. Nous allons lancer des activités destinées à engager directement le public en général, les résidents de collectivités proches des sites nucléaires, les peuples autochtones et les organisation et personnes partout au Canada. Il y a plusieurs sujets au sujet desquels nous souhaitons poursuivre nos discussions:

Le cadre d'évaluation a-t-il un caractère complet et équilibré? Y a-t-il des trous et, si oui, que faut-il ajouter?

- Nous aimerions savoir si le cadre d'évaluation fondé sur les dix questions originales et le dialogue subséquent cerne bien les priorités et perspectives importantes des Canadiens.

Quelles sont vos opinions concernant les points forts et les points faibles de chacune des méthodes de gestion: l'évacuation dans des couches géologiques profondes, le stockage centralisé et le stockage à l'emplacement des réacteurs nucléaires?

- Nous aimerions discuter des points forts et des limites de chacune des méthodes qui sont au coeur de cette étude. L'évaluation préliminaire décrit-elle bien tous les aspects à considérer?

Y a-t-il des éléments spécifiques qui doivent faire partie d'un plan de mise en oeuvre? Que devrait inclure une mise en oeuvre progressive, selon vous?

- Au-delà des points forts et faibles respectifs des méthodes à l'étude, nous solliciterons des contributions concernant la mise en oeuvre de toute méthode privilégiée. Jusqu'à présent, on nous a dit que, quelle que soit la méthode de gestion choisie, elle devra être adaptable et elle devra être mise en oeuvre de façon progressive.

La SGDN invite toute personne ou organisation intéressée à participer.

Faites-nous une présentation, partagez vos commentaires avec d'autres Canadiens intéressés et faites vous entendre sur notre site Internet, www.sgdn.ca.

Vous pouvez consulter nos programmes d'engagement public, documents de discussion, rapports et recherches disponibles via notre site Internet, www.sgdn.ca

Ou communiquez avec nous:

Société de gestion des déchets nucléaires
49, avenue Jackes
Toronto, Ontario, Canada, M4T 1E2
Téléphone: 416-934-9814 ou 1-866-249-6966